

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner complété à Effisim

53 rue d'Offranville 27310-Saint Ouen de Thouberville  
@ formation@effisim.fr

**Intitulé de la formation** **« Safe EXIT »**

<b>Modalité</b>	<b>Présentielle</b>	<b>Dates</b>	<b>28/05/2024 29/05/2024</b>	<b>Horaires</b>	<b>de 09h30 à 17h30 de 09h00 à 17h00</b>
-----------------	---------------------	--------------	----------------------------------	-----------------	--

**Tarifs** **700 euros par participant pour la session**  
**600 euros à partir du deuxième participant du même établissement**

**Lieu** **ROUEN**

### Participant

<b>Nom- Prénom(s)</b>		<b>Adresse mail</b>	
<b>Fonction</b>		<b>Catégorie professionnelle</b>	
<b>N° RPPS</b> (le cas échéant)		<b>Service ou pôle</b>	
<b>Adaptation(s) nécessaire(s)</b> (situation de handicap)			

### Établissement

<b>Nom de l'établissement</b>			
<b>Adresse postale de l'établissement</b>			
<b>Responsable</b> du service de la Formation Continue	<b>Adresse postale</b> du service de la Formation Continue	<b>Adresse mail</b> du service de la Formation Continue	

### Règlement

### Signature et cachet

<b>Prise en charge des frais</b>	<input type="checkbox"/> Participant <input type="checkbox"/> Employeur <input type="checkbox"/> ANFH <input type="checkbox"/> ANDPC <input type="checkbox"/> Autre	
<b>Règlement</b>	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre d'Effisim de          euros. <input type="checkbox"/> Virement bancaire	

Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription revêtu de la signature et du cachet de votre établissement.  
La signature de ce bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées dans la rubrique "Conditions générales de vente".

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- **INSCRIPTION** : Dès réception de votre bulletin d'inscription (accompagné de votre règlement par chèque sauf si le paiement se fait par mandat administratif), une convention de formation vous sera adressée, accompagnée de votre convocation et d'un plan d'accès. Une inscription n'est considérée comme définitive qu'après réception d'un courrier/courriel de commande de l'établissement ou du bulletin d'inscription du participant revêtu de la signature et du cachet du service de formation continue de son établissement. La signature de ce courrier/courriel de commande ou du bulletin d'inscription par le service de formation continue de l'établissement vaut bon de commande et signifie l'acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées dans les conditions générales de vente de la présente rubrique.
- **PAIEMENT** : Le paiement se fait au moment de l'inscription, par chèque à l'ordre d'EFFISIM, ou par virement bancaire ou mandat administratif après service fait, en mentionnant l'organisme payeur le cas échéant. Toute formation commencée est due en totalité. Une facture est adressée par email au service de formation continue (ou à défaut, à tout autre commanditaire) à l'issue de la formation présentielle accompagnée des attestions de présence.
- **ANNULATION** : Annulation du stagiaire ou de l'établissement : pour toute annulation reçue 15 jours au moins avant le 1er jour de la formation présentielle (date à date), seuls les frais d'inscription sont remboursés. Au-delà de cette limite, les montants versés pour organiser cette formation étant irrécupérables auprès des prestataires sollicités, les frais d'inscription sont dus en totalité quel que soit le motif de l'annulation (y compris en cas de force majeure, maladie, mouvements de grève, difficultés techniques ou climatiques perturbant les transports), mais les remplacements sont admis. Les demandes d'annulations et de remplacements doivent être formulées par écrit et adressées impérativement par email ([formation@effisim.fr](mailto:formation@effisim.fr)) pour être prises en compte. Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits sont avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription sont remboursés, y compris dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour-même de la formation. Report d'inscription : les reports d'inscription sur une autre session du même programme de formation sont admis moyennant des frais supplémentaires forfaitaires de 60 €, sous réserve du règlement de la facture concernée.